La paix et la stabilité en Europe

La sécurité de l'Europe

Les besoins de l'Europe en matière de sécurité ont changé radicalement depuis la fin de la guerre froide et ils continuent d'évoluer. Il fallait donc s'assurer que les institutions gardiennes de la sécurité en Europe soient encore en mesure de bien s'occuper de la sécurité de tout le continent, sans faire de double emploi et de chevauchement et de contribuer à résoudre des problèmes de sécurité ailleurs.

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'Union européenne, et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sont en train de redéfinir le rôle qu'elles joueront au sein du « cadre de sécurité » de l'Europe. Elles ont comme buts communs d'élargir la zone de stabilité, de conjuguer leurs efforts et de construire un cadre de sécurité pour toute la région. Pour cela, elles doivent définir leur mandat respectif, déterminer les activités qu'elles sont le mieux à même d'accomplir et prévoir des mécanismes souples pouvant s'adapter à l'évolution des besoins de l'Europe.

Le rôle de l'OSCE dans l'ex-Yougoslavie

L'accord de paix de Dayton a fait appel à l'OSCE pour qu'elle s'occupe des élections, des droits de la personne et de la stabilité en Bosnie-Herzégovine. Plus précisément, l'OSCE doit élaborer et mettre en oeuvre un programme pour la tenue des élections, suivre la situation des droits de la personne et nommer un protecteur du citoyen, entreprendre des négociations sur le contrôle des armements et le renforcement de la confiance, surveiller l'application des mesures adoptées.

Élections

L'OSCE a organisé avec succès les élections de septembre 1996 qui marquaient la première étape de la période de transition menant à un gouvernement central en Bosnie-Herzégovine.

Droits de la personne

L'OSCE concentre son action sur la promotion de la société civile, ce qui comprend la démocratisation, la règle de droit ainsi que les droits et libertés fondamentaux. Elle fait appel à plus de vingt bureaux régionaux et locaux